

**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

SYNOPSIS

COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX (CEDS), 348^E SESSION

Date 12/05/2025 - 16/05/2025

Type d'activité Procédures de suivi

Lieu Strasbourg, France

Direction (Service) DGI Droits de l'homme et État de droit (Service des droits sociaux)

Origine/Remarques de la DG

Le Comité européen des droits sociaux est établi par la Charte sociale européenne. Il est composé de 15 experts indépendants. Il travaille sur deux objectifs spécifiques : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux sur l'application de la Charte sociale européenne en vue de se prononcer sur la conformité des situations nationales au regard de la Charte

- Examiner les réclamations collectives en cours.
 - Examiner les rapports nationaux relatifs aux conclusions 2025 (Charte révisée) et aux conclusions XXIII-1 (2025) (Charte de 1961).
 - Examiner les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées (mise en œuvre de l'article 22 de la Charte de 1961).
- Objectif(s)**
- Examiner des rapports nationaux sur le suivi des décisions prises dans le cadre des réclamations collectives.
 - Discuter du rapport d'évaluation de la Charte sociale européenne.
 - Échanger sur les préparatifs de la conférence de haut niveau de 2026 sur la Charte sociale européenne.

1) Le Comité a adopté une décision sur la recevabilité de la réclamation suivante :

- Mouvement international ATD Quart Monde c. ESPAGNE
Réclamation n° 241/2024

2) Le Comité a examiné les rapports nationaux pour les conclusions 2025 (Charte révisée) et les conclusions XXIII-1 (2025) (Charte de 1961).

Résultats

3) Le Comité a examiné les rapports nationaux sur le suivi des décisions prises dans le cadre des réclamations collectives.

4) Le Comité a examiné les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées et a adopté son rapport en ce qui concerne la Hongrie et le Royaume-Uni.

Le Comité a chargé le Secrétariat de :

Conclusions/ Suivi

- suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les réclamations en cours ;
- finaliser et transmettre le rapport sur les dispositions non acceptées à la Hongrie et au Royaume-Uni.

Participants

Aoife NOLAN, Présidente
Tatiana PUIU, Vice-présidente
George THEODOSIS, Vice-président
Kristīne DUPATE, Rapporteuse générale
Karin Møhl LARSEN
Yusuf BALCI
Mario VINKOVIĆ
Miriam KULLMANN
Carmen SALCEDO BELTRÁN
Franz MARHOLD
Alla FEDOROVA
Grega STRBAN
Olivier DE SCHUTTER
Kristina KOLDINSKA
Carmen-Constantina NENU

Secrétariat CdE

Henrik KRISTENSEN, Secrétaire exécutif
Niamh CASEY, secrétaire exécutive adjointe